

Propositions de modifications du règlement des compétitions officielles de Tchoukball.

Les modifications concernent des points du règlement sur le **Championnat Suisse**

Les ajouts seront écrits en **vert**, les modifications en **rouge** et les suppressions seront **barrée**.

Art. 2.9 Matériel

- 1 L'équipe recevante met à disposition **au minimum 45 minutes avant le début de la rencontre** :
 - 2 cadres de renvoi en bon état,
 - 12 ballons identiques aux ballons de match et en bon état de taille 2 (6 par équipe),
 - des feuilles de match officielles,
 - un jeu de casaques de taille adulte de couleur différente de celle de leurs maillots,
 - 3 sifflets (arbitres et chronométreur) et un chronomètre.
 - un système d'affichage du score et du temps.
- 2 La décision du port ou non des casaques est prise par les arbitres.
- 3 Si les arbitres décident du port des casaques, il sera à l'équipe visiteuse de les porter.
- 4 **Le matériel doit être vérifié par l'arbitre de l'équipe recevante avant le délais imparti**. Le matériel manquant peut faire l'objet d'un protêt selon l'Art. 5.1.

Art. 2.11 Affichage du score

- 1 L'équipe recevante est tenue d'afficher le score pendant toute la durée de la rencontre.
- 2 Le score affiché doit être à tout moment du match identique à celui de la feuille de match.
- 3 ~~En ligue A,~~ la feuille de match et l'affichage du score doivent être fait par deux personnes différentes.
- 4 L'équipe recevante est tenue d'afficher le temps restant à chaque tiers, à chaque période de prolongation et à chaque pause.

Je reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Pour le Tchoukball Club Vernier
Laurent Ludi - *Président*